



**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 9 MARS 2026**

Accusé de réception en préfecture  
065-216504605-20260309-DEL202603-14-DE  
Date de télétransmission : 11/03/2026  
Date de réception préfecture : 11/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le neuf mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENET Clément, Maire.

**PRESENTS :** M. MENET Clément, Mme BOSOM Monique, M. BULHET Dominique, Mme CHARTRAIN Denise, M. SARRAZIN Didier, Mme BAJON Danièle, M. LEGODEC Yannick, Mme CARRERE Corinne, M. VERGES Jean-Pierre, Mme SKRZYNSKI Arlette, Mme GEORGES-GUILLARD Christine, Mme BAUDUIN Sophie, M. FARAUD Cédric, Mme PERES Emeline, Mme CARDOUAT Sidonie, Mme NOGUERE Danièle, Mme BENSOUNNA Myriam, M. DUHAMEL Philippe, M. JUNCA Laurent, M. CANCEL Patrice, M. PAUL Pascal, Mme ABAIR Nathalie, M. MICHELON Yves, Mme JACQUIER Carine.

**PROCURATIONS :** M. ABADIE Jean a donné procuration à Mme CHARTRAIN Denise, Mme BUILLES Sandrine a donné procuration à Mme GEORGES-GUILLARD Christine, M. FRULIN Philippe a donné procuration à M. DUHAMEL Philippe.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Monique BOSOM

**202603-14 - OBJET : EXTENSION DU DISPOSITIF COMMUNAL DE VIDÉOPROTECTION**

Le Conseil municipal ;

Entendu l'exposé du rapporteur ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L.223-1 et suivants relatifs à la vidéoprotection ;

**Vu** la circulaire relative au Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) ;

**Vu** la stratégie nationale de prévention de la délinquance ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°65 2020 12 18 043 portant autorisation du système de vidéoprotection communal en date du 18 décembre 2020 ;

**Vu** l'avis favorable à l'unanimité du Bureau municipal en date du 24 février 2026 ;

**Considérant** que la commune est engagée dans une démarche de prévention de la délinquance et de préservation de la tranquillité publique et dispose d'un système de vidéoprotection de voie publique, outil complémentaire à l'action humaine des forces de sécurité depuis 2015 ;

**Considérant** que certains secteurs du territoire communal nécessitent un renforcement de la couverture afin de mieux prévenir les atteintes aux personnes et aux biens ;

**Considérant** que l'extension du système de vidéoprotection permettra de renforcer la prévention des incivilités, des actes de délinquance et du trafic de stupéfiants, de sécuriser les équipements et espaces publics, et enfin d'améliorer les conditions d'intervention des forces de sécurité, dans le strict respect du cadre légal et des libertés publiques.

**Considérant** qu'il convient d'approuver l'extension du périmètre soumis à la vidéoprotection ci-après : avenue Régiment de bigorre, avenue de Pau, avenue de Tarbes, avenue Jacques Fourcade, place Verdun, allées Joffre, rue Lannes, rue du Collège, Parc Naturel Urbain.

**Considérant** la proposition faite par M. le Maire de solliciter le concours de l'Etat au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour permettre la réalisation de ce projet ;

Il est proposé au Conseil municipal de :

**Article 1 :** Approuver le périmètre du projet d'extension du système de vidéoprotection sur le territoire communal ci-après : avenue Régiment de bigorre, avenue de Pau, avenue de Tarbes, avenue Jacques Fourcade, place Verdun, allées Joffre, rue Lannes, rue du Collège, Parc Naturel Urbain.

**Article 2 :** Autoriser M. le Maire à solliciter toute subvention, et notamment auprès de l'État au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), pour le financement de ce projet ;



**Article 3 :** Autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la constitution et au dépôt des dossiers de demande de subvention ainsi qu'à effectuer toutes démarches administratives et financières liées au projet.

Document de référence : 065-216504805-20260309-DEL202603-14-DE  
Date de transmission : 11/03/2026  
Date de réception préfecture : 11/03/2026

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté par 22 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention.

A signé le Secrétaire de séance présent,  
Pour Extrait Certifié Conforme,  
Le Maire,  
Clément MENET

**DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE**

*Transmise à la Préfecture le 11/03/2026*

*Publiée ou notifiée le 11/03/2026*

P. Le Maire, par délégation

La Directrice Générale des Services,

